



# Demande de soutien à la recherche en cirque

Le CNAC œuvre au développement de projets de recherche en cirque, notamment en lien avec les universités et les institutions d'enseignement supérieur d'art. Il souhaite encourager le développement de la recherche portée par des artistes et/ou des chercheur·ses.

Pour mener à bien cette mission, le CNAC développe un programme de soutien à la recherche en cirque pour les projets en lien avec les axes transversaux de son nouveau projet d'établissement :

- les écritures du cirque<sup>1</sup>;
- les pédagogies du cirque ;
- la médiation et l'éducation artistique et culturelle ;
- la santé des artistes de cirque ;
- l'insertion professionnelle des jeunes artistes de cirque.

### **OBJECTIFS**

Dans le cadre de son programme de soutien à la recherche, l'aide apportée par le CNAC prend une des formes suivantes (non exclusives) :

- résidence de recherche au sein du Centre de Ressources et de Recherche en septembre et décembre 2024;
- partenariat et lettre de soutien dans le cadre d'un projet de recherche.

Les résidences de recherche se font principalement au Centre de Ressources et de Recherche du CNAC. Les chercheur·es et artistes sont accueillis pour mener de manière autonomes leurs recherches, mais peuvent également demander un accompagnement à la structuration de leur projet de recherche.

# PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET

Joindre à ce formulaire un dossier de présentation du projet ou un résumé de la recherche en cours. Le dossier prenant la forme de votre choix doit contenir les informations suivantes :

- Titre du projet de recherche;
- Objet de la recherche (préciser les liens avec les axes transversaux du CNAC) ;
- Description du projet (présentation, hypothèses, problématique envisagée);
- Description de la méthode de recherche envisagée ;
- Bibliographie;
- Équipe du projet et calendrier prévisionnel;
- Format d'aide souhaité (résidence de recherche précisez la période souhaitée -, lettre de soutien, partenariat).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Attention: l'axe de recherche sur « Les écritures du cirque » appelle à interroger les formes d'écriture du cirque contemporain (écritures corporelles, dramaturgiques, scéniques, etc.) dans le but de mieux comprendre les évolutions esthétiques et poétiques du cirque contemporain. Cet axe n'a pas pour objectif la création d'une nouvelle écriture et ne peut être un espace d'expérimentation dans le cadre d'une création.

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les projets présentés peuvent être portés par des artistes de cirque, des chercheur·ses ou des doctorant·es, quelle que soit leur nationalité. Les dossiers peuvent être portés par une personne seule ou par des groupes (duo artiste/chercheur·se, collectif de recherche).

Sont concernées des demandes d'aide de plusieurs formats, notamment : accueil en résidence de recherche ; partenariat dans le cadre du montage d'un projet de recherche porté par une institution, un laboratoire ou une compagnie. Cette liste n'est pas exhaustive et le CNAC invite tout projet à lui adresser une demande de soutien.

Dans le cadre de leur venue au CNAC, les candidates s'engagent à présenter leur projet au cours d'une rencontre publique au Centre de Ressources. Les candidates s'engagent également à informer le CNAC des potentiels événements publics, publications, communications et créations en lien avec le projet soutenu

Les candidat·es s'engagent à prioriser la diffusion des résultats de leurs travaux en *open access* dans le cadre de la science ouverte. Elles/Ils autorisent la diffusion de ces travaux sur la plateforme *Circodata*.

### CRITÈRE DE NON-ÉLIGIBILITÉ

Ne sont pas éligibles les projets :

- développés par des étudiants dans le cadre de leurs cursus pré-doctoral (Licence, Master, DNSP, etc.);
- qui impliquent un processus direct de création ou de production de spectacle ;
- déjà soutenus et encore en cours de mise en œuvre.

## MODALITÉ DES RÉSIDENCES DE RECHERCHE AU CENTRE DE RESSOURCES ET DE RECHERCHE

Les modalités de résidence sont les suivantes :

- La durée des résidences ne peut excéder :
  - o deux semaines pour les projets porté par un seul individu ;
  - o une semaine pour les projets portés par un duo/trio ;
  - o trois jours pour les groupes de 4 ou plus.
- Les voyages, nuitées et repas seront pris en charge par le CNAC selon les modalités d'accueil en en vigueur au sein de l'établissement.

### **ATTRIBUTION / SÉLECTION**

Les demandes de soutien sont à adresser **par courriel**, à l'adresse <u>recherche@cnac.fr</u> en précisant l'objet suivant : [AAP CNAC 2024-2], avant le **10 juin 2024**. Elles seront examinées par un comité scientifique et artistique. Seront pris en compte :

- l'adéquation du projet avec un ou plusieurs axes du projet d'établissement;
- l'articulation de la recherche fondamentale avec l'actualité de la création contemporaine ;
- la cohérence, la qualité et l'originalité du projet.

Les réponses seront données à partir du 10 juillet, pour la période septembre à décembre 2024.

Pour toute demande de renseignements complémentaires : recherche@cnac.fr

# Identification du/de la porteur-se du **projet de recherche**

Porteur-se 1

Nom :	Prénom :		
Mail :	Tel :		
Adresse :			
	Ville :		
[Facultatif] Structure de ra	attachement (université ou la	boratoire / com	pagnie / établissement) :
Porteur·se 2			
	P	rénom ·	
	Prénom : Tel :		
	Ville :		
	attachement (université ou la		
Porteur·se 3			
	P	rénom :	
	Ville :		
[Facultatif] Structure de rattachement (université ou laboratoire / compagnie / établissement) :			
À	le		Prénom(s), Nom(s), Signature(s)